



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Thenergo présente ses chiffres semestriels 2011

31 août 2011 – 18.00 heures – Information réglementée

Anvers – Thenergo (Euronext Brussels : THEB), société active dans le développement et l'exploitation de projets d'énergie durable décentralisés, présente ses résultats semestriels 2011.

En 2010, Thenergo a structuré ses activités dans les segments Groeikracht, MyPower, Services et le holding. Groeikracht comprend les unités de cogénération dans le secteur horticole et représente la plus grande partie de l'activité opérationnelle de Thenergo. Le segment MyPower englobe la production d'énergie pour l'industrie et est représenté par la centrale Biocogen. Le segment Services fournit aux centrales de la société, ainsi qu'à des tiers, des services à la fois techniques et en matière de vente d'énergie.

Les résultats opérationnels qui résultent des activités précitées sont principalement influencés par les prix d'électricité, des certificats et de gaz.

Au début de l'année 2011, les ventes d'électricité réalisées ont affiché une évolution positive, ce qui s'est traduit par un résultat plus favorable à la fin du premier trimestre. Par rapport à la moyenne de 2010, le prix est passé d'un peu plus de 50 € par MWhe à environ 60 € par Mwhe. Au cours des mois suivants, toutefois, cette tendance positive s'est inversée, le prix s'orientant à nouveau vers le niveau de l'année précédente.

Le prix du gaz a suivi, au début de 2011, la même évolution à la hausse que le prix de l'électricité, ce qui a entraîné une augmentation du principal poste parmi les charges d'exploitation. Ce poste a ainsi augmenté de 31% par rapport à la même période de 2010. Au deuxième trimestre, le prix du gaz n'a pas diminué dans les mêmes proportions que le prix de l'électricité, avec comme conséquence une baisse de la marge brute.

Un troisième facteur a influencé les résultats opérationnels, et en particulier les produits d'exploitation, à savoir les prix des certificats de cogénération. Le constat de 2010 selon lequel le marché pour ces certificats s'est tari en raison de la faiblesse de la demande, est toujours



d'actualité. Il en résulte que les certificats sont, pour l'essentiel, vendus au prix de garantie de 27 € par certificat.

D'autre part, le résultat opérationnel est influencé par le nombre d'heures de fonctionnement des centrales et le prélèvement de chaleur par nos partenaires au sein du projet. Compte tenu du temps chaud que nous avons eu au printemps, le nombre d'heures de fonctionnement et la chaleur prélevée ont diminué par rapport à 2010. Cette évolution négative du chiffre d'affaires a cependant été compensée d'une part, par le fait que contrairement au 1^{er} semestre 2010, trois moteurs (5,4 MWe) ont été opérationnels pendant tout le premier semestre 2011, et d'autre part par les prix élevés de l'énergie.

Le résultat net de la période est en recul, en raison notamment d'une charge financière unique de - 1.250 k€ qui trouve son origine dans l'augmentation de capital qui a été décidée par l'Assemblée générale des actionnaires du 4 février 2011. Les autres charges non récurrentes sont la dévalorisation d'actifs pour un montant de -1.532 € sur le projet Binergy Meer, la dévalorisation de créances commerciales pour un montant de -413 €, le coût du traitement administratif des contrats de couverture pour un montant de -448 €, les impôts pour un montant de -355k et les autres charges financières et intérêts pour un montant de -1.177 €.

En résumé, les chiffres semestriels se présentent comme suit :

| en € 000 | 1S 2011 | 1S 2010 |
|--------------------------------|----------|-----------|
| Activités poursuivies | | |
| Chiffre d'affaires | € 14.187 | € 13.387 |
| REBITDA | € 1.648 | € 2.150 |
| REBIT | € 254 | € 19 |
| Résultat activités poursuivies | € -4.938 | € -1.959 |
| Résultat activités arrêtées | € -77 | € -13.128 |
| Résultat pour la période | € -5.015 | € -15.087 |



Thenergo a dû subir, durant ce 1^{er} semestre 2011, les conditions difficiles qui régnait sur le marché. Il ressort clairement de l'évolution des prix de l'énergie telle que nous l'avons décrite, que la différence entre le prix du gaz et le prix de l'électricité s'est fortement réduite. Dans le même temps, le marché des certificats ne tient plus compte que du prix plancher. Ces éléments affectent directement la rentabilité des centrales Groeikracht, comme le montrent les résultats.

Nos partenaires au sein des centrales Groeikracht, à savoir les entreprises horticoles qui prélevent de la chaleur, connaissent elles aussi une année très difficile. Suite aux conditions climatiques exceptionnelles du printemps, de grandes quantités de légumes sont arrivées sur le marché. Ce phénomène a encore été renforcé par le démarrage tardif de la saison légumière dans le sud de l'Europe. À cela se sont ajoutées les répercussions de la bactérie EHEC et la fermeture des frontières pour les légumes étrangers en Europe centrale. Les prix de vente des légumes ont chuté bien en-deçà des coûts de production de l'horticulteur. Cette situation a mis nos partenaires dans l'embarras, lesquels se trouvent dès lors entièrement ou partiellement dans l'incapacité de payer la chaleur fournie par les centrales Groeikracht. Ceci a un effet négatif sur la solvabilité des unités Groeikracht et sur leur capacité à payer les services fournis par Thenergo et à distribuer les éventuels dividendes à Thenergo. Si l'on espérait initialement que cette situation soit de courte de durée, il apparaît aujourd'hui que l'ensemble de la saison légumière sera touchée.

Le 30 juin 2011, Thenergo SA disposait de 1,37 millions € de valeurs disponibles en caisse. Le Conseil d'administration a décidé de présenter les résultats semestriels en continuité. Ceci en application, également, de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 4 février 2011, laquelle assemblée s'est prononcée en faveur de la continuité de la société en réponse à la question posée à cet égard en vertu de l'art. 633 C. Soc. et des suites qui y ont été données.

Dans le cadre des contrats de financement au niveau des filiales, des cautions ont été fournies par le groupe Thenergo. Les garanties fournies en ce qui concerne les contrats de crédit en cas d'infraction aux conventions de crédit s'élèvent à 1,5 million €.

Le Conseil d'administration décide d'adopter à très court terme une stratégie tenant compte de ces circonstances et visant à :



- poursuivre la réduction de la structure de coûts,
- négocier avec toutes les parties concernées sur la manière d'aborder et de franchir cette période difficile, afin d'éviter la discontinuité
- céder si nécessaire des actifs,
- présenter un plan d'entreprise qui crée à nouveau de la valeur pour les actionnaires,
- obtenir à cet effet des moyens de trésorerie auprès des actionnaires et investisseurs.

À propos de Thenergo

La société Thenergo, située en Belgique, est un acteur indépendant, totalement intégré, dans le développement et l'exploitation de projets d'énergie durable à base de gaz naturel et de biogaz. Thenergo crée de la valeur pour ses clients en tant que fournisseur global de solutions d'énergie durable, en produisant de l'électricité et de la chaleur à partir de combustibles.

Pour en savoir plus :

Chris Beliën
CEO
T.: +32 3 292 96 96
Chris.Belien@thenergo.eu

Gateway House, Brusselstraat 59
B-2018 Antwerp
Belgium

Ce communiqué de presse et les comptes correspondants sont disponibles sur notre site web
www.thenergo.eu.

Si vous souhaitez recevoir nos communiqués de presse et nos informations financières, veuillez vous enregistrer sur : www.thenergo.eu/en/press/alerts